# SIEGA | Assainissement collectif Demande de branchement



Je réalise la partie privée de mon branchement, qui sera contrôlée par le technicien du SIEGA avant délivrance de l'autorisation de déversement.



Le technicien contrôle la bonne exécution des travaux et valide la conformité du branchement.



## 48 H minimum avant

J'informe le technicien en charge de mon dossier **au minimum 48 h avant le début des travaux** pour qu'il vienne faire l'implantation avec l'entreprise et valide le commencement du chantier



#### Choix d'une entreprise habilitée

Je sollicite la (les) entreprise(s) de mon choix parmi la liste des entreprises habilitées par le SIEGA pour réaliser un devis.

Je retiens la proposition de mon choix puis en informe le technicien, pour vérification de la conformité du devis signé aux prescriptions techniques.



#### Demande de branchement

Je fais une demande de branchement au réseau public de collecte des eaux usées auprès du SIEGA et prends RDV avec un technicien



### Au moment du rdv je fournis:

- → Un plan de situation ;
- → Un plan de masse précisant la position de l'habitation future ;
- → Informations permettant de dimensionner l'installation (plan intérieur de l'habitation...);
- → Si nécessaire, les autorisations de servitude de passage.

Je remplis le formulaire de demande de branchement et de déversement d'eaux usées au réseau public d'assainissement collectif avec l'aide du technicien.



Le service valide mon dossier de demande de branchement au réseau public de collecte des eaux usées.

